

Note biographique du président du RECEF, M. Biram Sène

Biram Sène est l'une des figures les plus influentes de l'administration électorale et du droit public au Sénégal. Magistrat de carrière, universitaire, auteur et expert juridique reconnu, il s'est imposé au fil des années comme un acteur central de la consolidation démocratique et de la modernisation de la gouvernance électorale en Afrique francophone.

Né à Thiaba, dans le département de Fatick, Biram Sène possède un parcours académique construit à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), où il obtient successivement une maîtrise puis un Diplôme d'Etude Approfondie (DEA) en droit public général, avant d'intégrer le Centre de Formation Judiciaire du Sénégal (FCJ), d'où il sort comme magistrat. Depuis 2016, il poursuit des recherches doctorales en droit public, confirmant une solide orientation vers l'analyse juridique, institutionnelle et administrative.

Sa carrière professionnelle est marquée par une double expertise : la justice constitutionnelle et l'administration électorale. D'abord Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de grande instance hors classe de Dakar, il rejoint ensuite le Conseil constitutionnel du Sénégal en qualité d'assistant constitutionnel. À ce poste stratégique, il participe au traitement du contentieux électoral, à l'analyse de la jurisprudence constitutionnelle et aux travaux relatifs au contrôle des candidatures et des parrainages lors de l'élection présidentielle de 2019. Son passage au Conseil constitutionnel renforce sa réputation de juriste rigoureux, spécialiste du contentieux électoral et des mécanismes de régulation démocratique.

À partir de 2020, il devient Directeur de la Formation et de la Communication à la Direction générale des Élections (DGE) du Sénégal, avant d'être nommé Directeur général des Élections en juillet 2024. À ce poste, il pilote l'organisation technique, juridique et opérationnelle des scrutins nationaux, notamment l'élection présidentielle de 2024, les élections législatives anticipées de 2024 ainsi que les opérations de révision ordinaire des listes électorales de 2025. Son leadership a été déterminant dans la formation et la coordination des acteurs électoraux sur l'ensemble du territoire national et dans les représentations diplomatiques à l'étranger.

Sous sa responsabilité, des programmes de formation de grande ampleur ont été conduits au bénéfice des magistrats, autorités administratives, agents électoraux, journalistes, partis politiques, organisations de la société civile, forces de défense et de sécurité et observateurs nationaux et internationaux. Il a également joué un rôle majeur dans les dialogues nationaux, en qualité de rapporteur de commissions politiques et de coordonnateur de travaux relatifs aux réformes électorales.

Reconnu au-delà du Sénégal, Biram Sène intervient régulièrement dans des conférences internationales consacrées à la démocratie, à la justice électorale et à la prévention des conflits électoraux. Il a collaboré avec des institutions de premier plan telles que l'IFES, l'EISA, le NDI, l'Union européenne, l'organisation internationale de la Francophonie (OIF), le PNUD, l'USAID, l'OSF, l'ECES, le RESAO, l'AAEA et le RECEF. Son expertise a notamment été sollicitée dans des missions de benchmarking électoral en Tunisie et au Bénin, ainsi que dans des missions internationales d'observation, de formation et d'appui électoral.

Son parcours international illustre l'étendue de son expérience comparative en matière électorale et institutionnelle. Dans le cadre de conférences, missions d'expertise, formations, dialogues électoraux et missions d'observation, Biram Sène a représenté le Sénégal ou pris part

à des travaux de haut niveau dans plusieurs pays, notamment en Côte d'Ivoire, au Mali, au Bénin, au Cap-Vert, au Kenya, au Ghana, au Nigeria, en Moldavie, en Italie, en Belgique, en France, aux États-Unis et en Tunisie. Cette ouverture internationale lui a permis de développer une expertise approfondie des systèmes électoraux comparés, des mécanismes de prévention des conflits électoraux et des standards internationaux de gouvernance démocratique.

Parallèlement à ses responsabilités institutionnelles, il mène une importante activité académique. Enseignant depuis plus d'une décennie à l'Université Cheikh Anta Diop, au Centre de Formation Judiciaire, à l'École supérieure polytechnique de Dakar, à l'École nationale de Police et dans plusieurs instituts spécialisés, il forme de nombreux professionnels du droit et de l'administration publique dans des domaines tels que le droit électoral, le droit administratif, le contentieux constitutionnel, le droit foncier et l'organisation territoriale.

Auteur prolifique, Biram Sène a publié plusieurs ouvrages juridiques de référence, dont des codes annotés en droit électoral, droit des collectivités territoriales, droit douanier et contentieux administratif. Ses publications et travaux doctrinaux contribuent aujourd'hui à enrichir la pratique juridique et la réflexion institutionnelle au Sénégal et dans l'espace francophone africain.

À travers son parcours, Biram Sène incarne une génération de hauts responsables africains alliant expertise juridique, engagement républicain, pédagogie universitaire et capacité de réforme. Son action s'inscrit dans une vision exigeante de l'État de droit, de la transparence électorale et du renforcement des institutions démocratiques.